

CONSEIL MUNICIPAL - Compte-rendu du 29 Avril 2021

Nombre de conseillers titulaires : 59

Nombre de conseillers présents : 51

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre d'absents excusés : 2

1 - Composition des conseils communaux - Modification

Dans le cadre de la démission de Nicolas Vincent et de l'installation de Bruno Martin, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres la modification de la composition des conseils communaux de Montrevault et du Fief-Sauvin de la façon suivante :

Montrevault : Mmes Danielle Jarry, Véronique Lang, et Esther Tranchard

Fief-Sauvin : Mmes Annick Audouin, Edith Baron, Laëtitia Barré, et Ms Olivier Launay, Bruno Martin et Denis Raimbault.

2 - Election d'un adjoint délégué au maire délégué de Montrevault

Premier tour de scrutin

Votes : 57

Blancs : 5

Suffrages exprimés : 52

Majorité absolue : 27

A obtenu :

- Danielle Jarry : 51 voix

- Véronique Lang : 1 voix

Danielle Jarry ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée adjointe au Maire déléguée de Montrevault.

3 - Indemnités des élus au taux normal - Modification

Dans le cadre de l'installation de Bruno Martin, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres la modification de la délibération 2020-109 du 25/05/2020 et 2020-232 du 17/12/2020 sur les points suivants uniquement :

Au titre de l'enveloppe en commune nouvelle :

*Maire : 43,26 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

*1er au 5ème Adjoint : 36,96 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

*Conseiller délégué : 11,96 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

*Conseiller municipal pour l'exercice effectif des fonctions : 1,46 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

4 - Indemnités des élus au taux majoré - Modification

Dans le cadre de l'installation de Bruno Martin, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres la modification de la délibération n° 2020-233 du 17/12/2020 :

l'indemnité de fonction du Maire fixée par le conseil municipal est majorée par application, au prorata du taux normal fixé, du taux de 90 % de l'indice terminal brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, ce qui fixe le taux après majoration à 59,90 %.

5 - Composition du comité consultatif Aménagement Durable du Territoire - Modification

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres la modification de la composition du comité consultatif Aménagement Durable du Territoire ainsi :

*Comité Aménagement Durable du Territoire :
 Départ : M. Nicolas Vincent (démission)
 Arrivée : M. Bruno Martin
 Le nombre de membres élus est maintenu à 25.

6 - Admission en non valeur créances éteintes

Le Conseil Municipal prononce à l'unanimité des membres l'admission en non-valeur pour les personnes n'ayant pas acquitté leurs diverses créances :

- créances irrécouvrables (certificat d'irrécouvrabilité ou créance inférieure au seuil de poursuite) pour un montant total de 393,56 €
- créances effacées par un jugement dans le cadre d'une procédure de surendettement ou de clôture pour insuffisance d'actifs pour un montant total de 460,85 €.

7 - Modification tableau des effectifs

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de modifier le tableau des effectifs comme présenté :

Ouverture						
N° Poste	Type	Service	Grade	Avant	Après	
522	Permanent	Culture	Adjoint du patrimoine	0	35	1.00
523	Permanent	Affaires générales	Brigadier	0	35	1.00
524	Non permanent	Finances	Attaché	0	35	1.00
525	Permanent	Aménagement urbanisme	Ingénieur	0	35	1.00
526	Permanent	Enfance Jeunesse Restauration	Adjoint technique	0	35	1.00
527	Permanent	Enfance Jeunesse Restauration	Adjoint animation	0	2	0.06
528	Permanent	Enfance Jeunesse Restauration	Adjoint animation	0	2	0.06
529	Permanent	Enfance Jeunesse Restauration	Adjoint animation	0	4	0.11
530	Permanent	Tourisme	Adjoint administratif	0	35	1
531	Permanent	Patrimoine bâti- Entretien	Adjoint technique	0	15	0.43
Suppression						
N° Poste	Type	Service	Grade	Avant	Après	Ecart ETP
331	Permanent	Tourisme	Agent de maîtrise	35	0	-1.00
71	Permanent	Enfance Jeunesse Restauration	Adjoint animation	15	0	-0.43
Modification de quotité						
N° Poste	Type	Service	Grade	Avant	Après	Ecart ETP
255	Permanent	Enfance Jeunesse Restauration	Adjoint technique	8	28	0.57
Renouvellement de contrat						
N° Poste	Type	Service	Grade	Avant	Après	
143	Non permanent	Culture	Assistant d'enseignement artistique	17.5	17.5	0.00
Total créé/supprimé						5.80

8 - Avis sur voie structurante Beaupréau - St-Pierre-Montlimart

Le Conseil Municipal émet à la majorité des membres un avis favorable au projet de modification de l'aménagement de la RD752, et émet des réserves sur 3 points :

- La garantie sécuritaire de l'aménagement d'un carrefour avec tourne à gauche au niveau du lieu-dit Beaubuisson et notamment sur la sécurité de cette traversée par des engins lents, juste à la fin ou au début d'une portion de route dont l'autorisation de vitesse sera plus élevée.
- La garantie d'une continuité cyclable sécurisée permettant de rejoindre la sortie de Beaupréau jusqu'à l'avenue Bon Air à St Pierre Montlimart en passant par la route de Belleville, en s'appuyant sur l'aménagement d'un chaucidou (voie partagée), puis d'une voie mixte agricole et vélo, et enfin d'une voie communale existante : les modalités d'intervention technique et financières devront être précisées entre le Département et la commune.

Sur ce point, la commune souhaiterait que la faisabilité d'une continuité cyclable qui s'opérerait le long de la RD 752 entre le carrefour du secteur Beaubuisson et le rond-point de la gerfaudière soit étudiée.

- La garantie de l'efficacité et de la fluidité du dispositif de la circulation agricole envisagée compte tenu du calibrage des voies existantes à emprunter (chilou notamment) et des difficultés

de manœuvre supposées par la proposition d'aménagement (angle à 90°, croisement des convois) ainsi que du flux important pour ce type d'activités dans ce secteur.

Le Conseil Municipal invite le Département à poursuivre la réflexion avec la commune pour la prise en compte des déplacements cyclables et agricoles de part et d'autre de la RD752, notamment dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental des mobilités.

9 - Avis sur vente de 10 logements sociaux Podeliha - Rue des Tilleuls à St-Pierre-Montlimart

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres le programme de vente proposé par Podeliha de 10 logements rue des Tilleuls sur la commune déléguée de Saint-Pierre-Montlimart à Montrevault-sur-Èvre sous la condition que le bailleur prévoit en contrepartie la réalisation du même nombre de logements sociaux sur la commune nouvelle.

10 - Dénomination de voies secteur de la Rimonerie et du Bourg - Le Fuilet

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres :

- Secteur de la Rimonerie, de dénommer la nouvelle voie : « Impasse des Panades »
- Secteur du Bourg, de dénommer la nouvelle voie « Impasse de la Churinière »

11 - Dénomination nom de voie - ZA Les Alliés au Fuilet

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres :

- Zone d'Activités les Alliés, de dénommer la nouvelle voie : « Rue Marie Curie »

12 - SIEML - Réalisation de l'éclairage public lotissement Beausoleil à St Quentin en Mauges

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de participer au financement des travaux à hauteur d'une participation de 6 261,80 € HT.

13 - SIEML extension éclairage public- Rue du Belvédère à Montrevault

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de participer au financement des travaux à hauteur d'une participation de 13 887,03 € HT.

14 - DSIL - Création d'une passerelle à Raz Gué - Validation du plan de financement et demande de subventions

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Dépenses	Montant en Euros (HT)	Recettes	Montant en Euros
Acquisitions foncières, frais, levé topo	33 000,00 €	AAP Aménagement cyclable (DREAL)	149 200,00 €
Maîtrise d'oeuvre	19 500,00 €		
Travaux	316 610,00 €	DSIL Plan de relance	92 277,50 €
		Autofinancement :	127 632,50 €
TOTAL	369 110,00 €	TOTAL	369 110,00 €

15 - Convention de partenariat avec le Réseau National des Maisons des Associations pour la création d'un Observatoire Local de la Vie Associative

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de signer la convention de partenariat avec le Réseau National des Maisons des Associations pour la création d'un Observatoire Local de la Vie Associative.

16 - Prolongation du dispositif d'exonération graduelle des loyers - Modification

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres la modification de la délibération n° 2021-041 du 25/02/2021 et décide l'exonération graduelle des loyers de mars 2021 à juin 2021 pour les 11 commerçants occupant des locaux communaux.

17 - Piste routière - Participation financière des communes

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de retenir le tarif de 0,29 € par habitant comme participation 2021 pour la piste routière.

18 - Désignation d'un nouveau membre au CCAS de Montrevault-sur-Evre

Votes : 57

Blancs : 2

Suffrages exprimés : 55

A obtenu :

- Stéphanie Audouin : 55 voix

Stéphanie Audouin est élue membre du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

19 - Contrat usager portage repas à domicile

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le projet de contrat afin d'encadrer les conditions d'accès et de déroulement du service de portage avec chaque bénéficiaire.

Séance levée à 22 heures

Prochain Conseil Municipal : jeudi 27 mai 2021 à 20 heures